

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 25 Juin 1889

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la lettre par laquelle Leurs Excellences les Régents du Royaume de Serbie font connaître à Son Altesse Sérénissime que S. M. le Roi Milan I<sup>er</sup> a abdiqué la couronne en faveur de S. A. R. Alexandre, son fils, qui a pris le nom d'Alexandre I<sup>er</sup>.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Suède et de Norvège notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. R. la Princesse Royale de Suède et de Norvège, née Princesse de Bade, sa belle-fille, qui a donné naissance à un Prince.

## NOUVELLES LOCALES

Le Prince est arrivé, le 22 de ce mois, au Château de Marchais.

S. A. S. le Prince Charles III est entré, le 20 de ce mois, dans la 34<sup>e</sup> année de son règne.

M. le Président de la République a visité hier le pavillon de Monaco à l'Exposition, où il a été reçu par S. A. S. le Prince Héritaire.

S. A. S. le Prince Héritaire a été nommé Président d'honneur du Congrès international de sauvetage qui se réunit en ce moment à Paris.

Jeudi dernier, la pluie de la matinée avait fait concevoir quelques inquiétudes et retardé les préparatifs faits en vue de la procession.

Mais les nuages ayant ensuite été dissipés par le vent, la Fête-Dieu a pu être célébrée avec l'éclat accoutumé.

M<sup>gr</sup> l'Evêque a officié pontificalement à la Grand' Messe et aux Vêpres dans la Cathédrale au milieu d'un grand concours de fidèles.

La maîtrise a chanté la Grand'Messe de Bordese, et les soli ont été dits par MM. Toubas et Bernardi.

A l'offertoire, l'orchestre a exécuté pour la première fois la *Méditation* de Durand d'un très bel effet, où M. Comte sur le violon et M. Borghini sur le violoncelle font entendre des soli pleins de charme.

A l'élévation, un *O Salutaris* à trois voix avec accompagnement de clarinette et de basson.

A l'issue des Vêpres, la procession s'est mise en marche et a parcouru, au milieu du recueillement universel, les places et rues jonchées de fleurs et pavoisées d'oriflammes et de tentures diverses. Une foule nombreuse et dévouée se pressait sur ses pas.

La rue Basse se faisait remarquer entre toutes par sa décoration.

Le long et religieux cortège comprenait les enfants de l'orphelinat et de l'asile, les élèves des écoles com-

munes, du pensionnat des Dames de Saint-Maur, de l'école apostolique et du collège Saint-Charles, les dames pieuses qui avaient répondu à l'appel de Sa Grandeur, les congrégations des enfants de Marie des diverses paroisses, la confrérie des Pénitents, la Société Philharmonique et un nombreux Clergé. Venait enfin M<sup>gr</sup> l'Evêque, revêtu des ornements pontificaux, assisté de deux diacres d'honneur, portant le Très Saint Sacrement sous le dais escorté de carabiniers en armes.

Derrière le dais marchaient, en costume officiel, les Autorités et Fonctionnaires de la Principauté, ayant à leur tête S. Exc. M. le Gouverneur Général. Le cortège était fermé par un peloton de carabiniers précédant une foule nombreuse et recueillie.

Pendant le cours de la procession, les chants liturgiques alternaient avec les accords de la Société Philharmonique et les détonations du canon.

Au moment de la bénédiction donnée à chaque reposoir ainsi que dans l'église Palatine et dans la chapelle des Pénitents, tous les fronts s'inclinaient respectueusement.

Le vent qui commençait à souffler en rafales, n'a pas permis de maintenir le reposoir élevé sur la place de la Visitation et a écourté forcément la station projetée à cet endroit.

La procession est rentrée à la Cathédrale où la bénédiction a été précédée du salut pendant lequel M<sup>lle</sup> S. a chanté un *O Salutaris* et M<sup>me</sup> D. un *Ave Maris Stella* suivis du *Tantum ergo* de Mercadante à trois voix.

Puis, Sa Grandeur a remercié en quelques mots les Autorités et la population de la ferveur témoignée par tous dans cette imposante manifestation du sentiment religieux de la Principauté, à laquelle son bien-aimé Souverain s'associait de loin par la pensée et qui n'avait jamais été plus éclatante.

Le soir, la pluie est de nouveau tombée abondamment.

Dimanche, à 3 heures, M<sup>gr</sup> l'Evêque s'est rendu à la Cathédrale pour faire la visite pastorale et donner la Confirmation aux enfants de la paroisse. Sa Grandeur a été reçue à la porte de l'église, avec le cérémonial prescrit, par M. l'Archidiacre, entouré des membres du Chapitre et du clergé de la paroisse. Aussitôt après, Monseigneur, accompagné de M. le Chanoine Curé de la Cathédrale, a successivement visité les autels, les fonts baptismaux, les confessionnaux et la sacristie. Puis Sa Grandeur est monté en chaire pour interroger les enfants et donner des avis. Ensuite, M<sup>gr</sup> l'Evêque a administré le Sacrement de Confirmation, et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint Sacrement.

Le même jour, la procession de la Fête-Dieu est sortie de l'église de Sainte-Dévote à 5 heures, saluée par l'artillerie du port, et a parcouru le boulevard de la Condamine, la rue Caroline et la rue Grimaldi, bien décorées et fleuries. Après la croix, portée par un pénitent, les enfants de la salle d'asile et des écoles, les filles de Marie, les dames de la paroisse, le clergé

et les RR. PP. Franciscains Récollets précédaient le dais sous lequel M. l'abbé de Pierrefeu, curé de Sainte-Dévote, portait le Saint Sacrement, escorté d'une brigade de carabiniers.

Une foule nombreuse suivait avec recueillement et a reçu la bénédiction à deux reposoirs élevés avec goût, l'un près du siège de la Société des Régates, au mât de laquelle flottaient des pavillons multicolores, l'autre au milieu de la rue Grimaldi.

La Société Philharmonique s'était empressée d'offrir son concours à cette pieuse cérémonie qui s'est accomplie dans un ordre parfait.

La fête de Saint Louis de Gonzague a été célébrée le 21 juin dernier, au Collège de la Visitation, par les cérémonies de la 1<sup>re</sup> Communion et de la Confirmation.

Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Evêque a tenu à distribuer lui-même la sainte Communion. Dans l'après-midi, il a confirmé les enfants.

Ces cérémonies avaient attiré plusieurs familles étrangères qui assistaient, à la nuit tombante, au panégyrique du Saint, prononcé avec une conviction surprenante par un prédicateur de 12 ans, le jeune Cavriani, auquel les félicitations n'ont pas manqué.

Un feu d'artifice fort bien composé par M. Massimino a terminé cette journée par ses salves et ses feux de bengale.

La plupart des fonctionnaires et du clergé habitant la ville de Monaco, S. Exc. le Gouverneur et M<sup>gr</sup> l'Evêque en tête, s'étaient rendus à la Visitation, témoignant ainsi leur sympathie pour un établissement que la population apprécie chaque jour davantage.

M. Eugène-Louis-Désiré de Millo-Terrazani, vient d'être attaché à la chancellerie du Consulat de France à Monaco.

On signale des orages désastreux à peu près partout, tant en Europe qu'en Amérique. En France, les bassins du Rhône et de la Garonne paraissent particulièrement éprouvés par les inondations. Grâce à sa situation géographique, la Principauté, n'est pas atteinte par ces fléaux, qui ne s'y sont traduits que sous forme de ciel couvert et parfois d'averses plutôt nocturnes que diurnes. On peut voir par notre bulletin météorologique que nous n'avons pas encore ressenti de grandes chaleurs. La brise n'a pas cessé de nous rendre l'été infiniment plus clément qu'il ne l'est pour des contrées beaucoup plus septentrionales.

Le Tribunal Supérieur a condamné à 8 mois d'emprisonnement un nommé Arnoux Jean-Baptiste, né à Avignon, se faisant appeler Bonnet et Roy, qui se faisait adresser en gare des marchandises sous le nom de commerçants connus, les retirant et les revendant au préjudice des destinataires nominaux, qui ne découvriraient le plus souvent cette manœuvre frauduleuse qu'après qu'elle avait réussi. Plusieurs négociants de Monaco et de Nice avaient été victimes de ces escroqueries.

Afin de donner de nouvelles facilités aux voyageurs des régions traversées par son réseau qui désirent visiter l'Exposition, la Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. a porté au double, avec maximum de quinze jours, la durée de validité des billets d'aller et retour prévus par le tarif spécial G. V. n° 4, qui seront délivrés pour Paris par toutes les gares du réseau, du 21 juin à la clôture de l'Exposition.

La validité des dits billets est donc de quatre jours pour un parcours de 200 kilom. au moins, de six jours pour 201 à 300, de huit jours pour 301 à 400, de dix jours pour 401 à 500, de douze jours pour 501 à 700, de quatorze jours pour 701 à 900 et de quinze jours pour les parcours dépassant 900 kilom., le jour du départ compris.

Cette durée pourra être prolongée à deux reprises de moitié, moyennant un supplément de 10 %.

Les porteurs de ces billets sont admis dans tous les trains y compris les rapides, au même titre que les voyageurs à plein tarif.

La Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. vient de mettre en vigueur un nouveau tarif spécial P. V. n° 6 et 25 qui remplace celui du 10 août 1888, sur les boissons et fûts vides.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — La semaine dernière est revenu à Marseille, à bord du *Poitou*, le grand pèlerinage français en Terre sainte, qui comptait trois cent six membres.

Un seul pèlerin manque à l'appel : M. l'abbé Viallèles, du diocèse d'Amiens, mort à Jérusalem presque subitement, de la rupture d'un anévrisme, au moment où il allait célébrer la messe.

La plupart des pèlerins sont montés à Notre-Dame-de-la-Garde.

**Saint-Tropez.** — L'avant-dernier dimanche, la procession traditionnelle, avec bravade, a eu lieu en exécution du vœu des habitants, pour célébrer l'anniversaire du siège du 15 juin 1637 par 21 galères espagnoles et de la délivrance miraculeuse de la place due à un effet de mirage.

**Cannes.** — Un ordre tout récent défend de pénétrer dans le fort de l'île Sainte-Marguerite sans une autorisation spéciale émanant du commandant d'armes de cette place.

**Nice.** — Le Conseil municipal, sur la proposition du Maire, a décidé la concession au docteur Foll d'un terrain aux Ponchettes, et d'une prise d'eau pour y établir, aux frais du pétitionnaire, un aquarium, qui sera abandonné à la ville au bout de 30 ans.

Le général de division de Coatpont, gouverneur de Nice, admis à la retraite par anticipation sur sa demande, est parti jeudi. Il a reçu à la gare les adieux d'un grand nombre de fonctionnaires, de magistrats et d'officiers de tout ordre.

Il vient d'être promu à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

**La Turbie.** — Les travaux de construction des nouvelles batteries au sommet du Mont-Agel vont commencer. La route stratégique d'accès est complètement terminée, le montant du coût de cette route s'élève à environ 500,000 francs. Les travaux à construire pour les batteries qui domineront le sommet du Mont-Agel sont estimés à plus de 1,200,000 francs.

### CAUSERIE

Nous nous sommes toujours élevés contre la chasse des oiseaux et nous ne manquons jamais de rappeler, à cette époque de l'année, que les arrêtés ainsi que le bon sens interdisent en France la destruction des nids.

Dans le Nouveau-Monde, où l'on est plus pratique que chez nous, non-seulement de pareils règlements seraient inutiles, mais encore les oiseaux sont recherchés comme de véritables amis de l'homme et de précieux auxiliaires pour l'agriculture.

Il y a plusieurs années, la ville de New-York avait fait venir de Paris, toute une cage de moineaux francs qui furent lâchés dans un des squares de la ville. La municipalité prévoyante leur avait fait préparer, au plus haut des arbres, de petites maisonnettes, élégantes et confortables. Aussi ne fallut-il pas longtemps aux nouveaux pensionnaires pour se trouver là mieux que dans la capitale; ils ont cru et ils ont multiplié si rapidement qu'ils doivent aujourd'hui être répandus sur tous les points des Etats-Unis.

Un autre pays, l'Australie, a également acclimaté les moineaux sur son territoire.

Le directeur du jardin botanique de Melbourne s'est fait expédier, pour peupler les campagnes que ravageaient les insectes, des centaines d'oiseaux que des bâtiments apportaient de Hambourg. Ce directeur recevait lui-même ses colons à plumes, et leur rendant la liberté, il ajouta : « Bon appétit, plus vous mangerez, gentils oiseaux, plus vous nous rendrez la terre féconde et le champ productif. » Notre ennemi, c'est l'insecte qui ravage, qui détruit les récoltes et rend stériles les efforts du laboureur.

Et il avait raison.

On est surpris dans notre beau pays de la rareté des oiseaux. On disait il y a quelques années que cela tenait à l'absence d'eau, avouons plutôt que si ces gentils colons ailés sont peu nombreux, la faute en est à la guerre acharnée qui leur est faite sans discernement.

Souhaitons une modification dans ces mœurs destructives. Notre littoral, si riche en fleurs de toutes sortes, devrait être le refuge des oiseaux.

On lit dans le *Moniteur Universel* :

De tout temps, les hommes ont essayé lutter contre la dégénérescence du corps humain chez les vieillards.

Les anciens composaient des philtres étranges. Les alchimistes modernes recherchaient en vain l'élixir de longue vie, et leurs tentatives stériles se retrouvent dans la légende de Faust.

De nos jours, quelques rêveurs ont essayé de résoudre le problème par la transfusion du sang, mais ils ont échoué.

Tout le monde connaît M. Brown-Séguard, l'illustre physiologiste, auquel la science française doit tant de travaux remarquables. L'éminent savant a 74 ans, c'est un vieillard affaibli qui ne prend plus depuis longtemps la parole dans les réunions scientifiques.

Eh bien, quel ne fut pas l'étonnement des membres de la Société de biologie lorsque à la dernière séance ils virent M. Brown-Séguard escalader lestement la tribune et prononcer d'une voix claire et ferme les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Je viens de faire des expériences qui me paraissent présenter un réel intérêt. J'ai eu l'idée d'extraire le sang et le suc d'une glande particulière du chien et je me suis injecté ce liquide sous la peau.

« Ces injections sont extrêmement douloureuses; plusieurs d'entre elles ont été suivies d'une inflammation locale assez intense, mais qui a toujours disparu sans suppuration.

« Ceci dit, j'aborde l'examen des effets physiologiques de ces injections; ceux-ci vont sans doute vous paraître comme à moi des plus surprenants.

« Tout ce que je ne pouvais plus faire ou que je faisais mal depuis plusieurs années, à cause de mon grand âge, je l'exécute aujourd'hui admirablement. Les contractions intestinales et vésicales ont repris une vigueur qu'elles n'avaient plus depuis longtemps. Même constatation a pu être faite pour mes autres organes, ainsi que pour mes membres. Je peux rester debout, trois heures durant, sans ressentir la moindre sensation de fatigue. Je suis plus apte au travail que jamais; depuis longtemps, il m'était impossible, après mon dîner, de me livrer à aucun exercice intellectuel, maintenant je le fais sans y penser.

« Par conséquent, c'est non seulement une augmentation de ma force physique, mais encore de ma force intellectuelle que je dois à ces injections.

« Je suis, pour le dire en deux mots, rajeuni de trente ans !

« Comment expliquer un pareil fait ? On dira peut-être que je rêve ou que je suis sous le coup d'une auto-suggestion. Je ne le crois pas. A mon avis, le fait qu'aucune autre substance, injectée sous la peau, ne produit des effets analogues, est une preuve que le liquide que j'emploie contient un corps doué de propriétés spéciales, dont l'action sur le système nerveux est certaine. L'injection produit une suractivité physique et intellectuelle vraiment surprenante. »

Cette communication extraordinaire a stupéfié l'auditoire; mais l'émotion n'a pas été de longue durée.

L'expérience de M. Brown-Séguard a été critiquée par MM. Ferret et du Montpallier, qui ont prétendu, le premier que n'importe quelle injection irritante aurait donné lieu aux mêmes phénomènes de suractivité intellectuelle et physique; le second, que certaines excitations périphériques peuvent être suivies d'effets dynamogéniques très curieux.

Quoi qu'il en soit, il y a eu un résultat extraordinaire, et un homme de la valeur et de l'autorité de M. Brown-Séguard n'aurait pas relaté à la légère des faits dont l'importance physiologique peut-être si grande dans l'avenir.

Que ce soit l'injection ou les simples piqûres qui aient agi, il n'en demeure pas moins établi qu'un vieillard a recouvré instantanément des facultés physiques et intellectuelles qui avaient décliné. Cet heureux état persistera-t-il chez M. Brown-Séguard ? nous le lui souhaitons, et il affirme qu'il en est encore ainsi. Quant aux expériences confirmatives, elles sont en ce moment poursuivies par d'autres physiologistes. On en reparlera avant peu.

BRAINNE.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La grève des cochers n'a été que partielle, pendant trois jours, et elle a complètement cessé, le jour du grand prix, pour ne pas recommencer. Les cochers parisiens sont tous *sportsmen* : ils adorent les courses et parient volontiers une ou deux moyennes sur le favori ou sur un *tuyau*. Comme ils ne pouvaient se faire conduire à Longchamps dans des voitures non numérotées, dont le prix était inabordable — 150 francs la simple victoria à un cheval — ils sont allés dans les remises, où les Compagnies les ont accueillis le sourire aux lèvres, et sont remontés sur leurs sièges. Ils paraissent tout joyeux de manier le fouet, insigne de leur puissance, et prenaient un air gracieux pour faire monter le « client ». Jamais il n'a été aussi facile de trouver un fiacre à Paris le jour du Grand Prix. Cela tient à ce que tous ceux qui devaient assister au triomphe de *Vasistas* s'étaient précautionné d'un moyen de transport. Les tapissières et les grandes voitures anglaises se sont multipliées. La nouvelle ligne des Moulineaux, grâce à l'activité de la Compagnie de l'Ouest, a amené à quelques mètres du champs de courses, plus de 30,000 personnes. Les bateaux-mouches se sont surpassés. Enfin, depuis l'Exposition, le parisien, par nécessité plutôt que par vertu, est devenu marcheur et beaucoup ont pris ce que les employés de chemin de fer appellent le train 11; ils sont allés à Longchamps sur leurs jambes.

Cette Exposition a eu le rare mérite de faire faire une grande dépense de force physique aux habitants de Lutèce, qui s'endormaient un peu dans la *farniente*. Un homme de lettres de mes amis, qui habite un rez-de-chaussée, afin de n'avoir pas à monter des escaliers, et qui a manqué un excellent mariage parce que la fiancée logeait au cinquième étage, sur le boulevard des Italiens, monte tous les matins, par l'escalier, au premier étage de la Tour Eiffel; deux fois par semaine, toujours par l'escalier, il monte au deuxième étage. Il est tellement satisfait des résultats de cet entraînement, qu'il a l'intention de demander à M. Eiffel ses entrées à vie sur la Tour Eiffel, de même qu'il a ses entrées à vie dans les principaux théâtres de Paris.

Le jour du Grand Prix, d'ailleurs, le Bois de Boulogne était très en beauté pour les repas sur l'herbe dont le bourgeois parisien s'est fait une habitude depuis l'inauguration de l'Exposition. Des familles entières s'étaient installées de bonne heure sous les arbres et vidaient gaiement de nombreux flacons. Ces gens prudents étaient tous munis de parapluies qui les ont protégés contre une ondée... prévue : il y a toujours une ondée le jour du Grand Prix.

On peut évaluer à 350,000 le nombre des curieux qui ont assisté aux courses et qui ont vu passer le classique *défilé*. Il y avait plus de 10,000 personnes assises sur des chaises au seul *Club des Pannés*, vers la porte de l'Etoile.

Vous devinez sans peine l'accueil qui a été fait au vainqueur français *Vasistas* de l'écurie Delamarre. On a vivement applaudi. Cependant, au premier moment, il y a eu un peu de froideur : *Vasistas* était bien un cheval français, mais sa victoire était une surprise et le public qui joue surtout sur les favoris avait perdu son argent. La joie de voir un cheval français gagner le prix a fini par l'emporter sur toutes les autres considérations et l'on a bientôt entendu d'immenses hurrahs.

M<sup>me</sup> Carnot avait eu la bonne pensée de porter une des robes qui lui ont été offertes par les manufacturiers de Calais. M. Carnot portait un chapeau gris... assez semblable à celui qu'avait porté, pendant son séjour à Paris, le Prince de Galles.

Beaucoup de toilettes *noir et rouge* (couleurs de M. Lupin). On avait cru que son écurie remporterait le prix. Il n'en a rien été; mais comme, en ce monde, il y a toujours des compensations, M. Lupin a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, récompense qu'il avait méritée depuis longtemps pour les éminents services qu'il a rendus à l'élevage français.

Quelques toilettes remarquables dans les tribunes et au pesage : la duchesse de Feltre, robe en dentelles noires garnie de lilas blancs; la vicomtesse d'Harcourt, robe en foulard gris à ramages blancs; la marquise de Saint-Sauveur, robe en foulard vert tendre avec dessus blanc garni de point d'Irlande; la marquise de Lastours, en cachemire mastic avec guipures crème; la princesse de Metternich, en crêpe de Chine soufre avec point de Venise blanc; la comtesse de Pourtalès, en jupe de voile crème avec impressions de couleur et jaquette spencer vert glacé rosé; la baronne Gustave de Rothschild, en mousseline de laine avec dessus marine et ceinture marine et or; la baronne Alphonse de Rothschild, en soie de Chine beige et blanc garnie de passementeries de même nuance; M<sup>me</sup> de Mier, tout en blanc avec chapeau blanc garni de plumes d'autruche; M<sup>me</sup> d'Amilly, en mousseline à pois crème et grand chapeau garni de roses de toutes nuances; M<sup>me</sup> de Chavagnac, en batiste bleu pâle avec broderies blanches; la princesse Achille Murat, en soie écarlate rayée avec dentelles blanches; la marquise de Galliffet, en cachemire paille et dentelles avec capote blanche; la baronne Finot, en soie blanche à petites rayures, chapeau et ombrelle mauves; M<sup>me</sup> de Saint-Roman, en soie rayée marron et écarlate avec dentelles crème; la comtesse de Puysegur, en foulard gris à dessus rouges, ceinture verte; la comtesse de Kessler, en robe de crêpe de Chine rose avec dessus Pompadour; M<sup>me</sup> de Boisgelin, en soie bleue à rayures noires, capote ornée de roses variées; M<sup>me</sup> de Ganay, en gris avec plumes brodées, etc.

Je tomberais dans les redites si je vous parlais des visites presque quotidiennes de M. Carnot à l'Exposition.

Le Président de la République a reçu les hommages d'un nombre considérable de commissions et de sections. Il a dû subir d'innombrables allocutions, permettre à des Egyptiens de répandre à ses pieds des parfums, entendre les orchestres les plus exotiques, et assister, sans émotion apparente, à des danses d'almées. Il s'est acquitté de ces visites longues et fatigantes avec la plus grande courtoisie. Ce n'est là, d'ailleurs, que la répétition générale des promenades que M. Carnot aura à recommencer pendant le séjour à Paris du shah de Perse et du roi de Grèce dont les arrivées sont prochaines.

Chaque jour, d'ailleurs, il y a, à l'Exposition, à l'Elysée, dans les ministères, des déjeuners, des dîners et des fêtes. Tout le personnel gouvernemental sera avant peu obligé de se mettre au régime lacté.

A l'Elysée, M. le Président de la République a donné un dîner de 80 couverts auquel assistaient M. Fallières, ministre des beaux-arts, le conseil d'administration de la société des artistes français, et les principaux artistes français et étrangers dont on a remarqué les œuvres au salon de 1889. Le repas a été suivi d'une réception ouverte, ce qui a permis à M. le Président de la République de ne pas assister à la fête donnée par la municipalité parisienne dans le parc Monceau. 80,000 francs ont été dépensés en fanfares, en illuminations, en feu d'artifice. Beaucoup de feux de bengale : ce qui fait tousser énormément les invités. Un des quatre kiosques construits pour les musiciens a pris feu. C'eût été fâcheux si on avait invité 10,000 personnes au lieu de 50,000. La fête n'a été qu'une insupportable bousculade, même sur la tribune officielle.

J'augure beaucoup mieux de la fête que doit donner le 30 juin, à l'Elysée, M. le Président de la République. Il n'y aura que 6,000 invitations. Ce sera une sorte de *garden-party* offert aux représentants du haut commerce parisien et aux principaux exposants. Tout le parc de l'Elysée sera mis à la disposition des invités. M<sup>me</sup> Carnot a choisi pour l'organisation et la direction de la partie musicale de cette belle fête, M. Jules Danbé, l'éminent chef d'orchestre de l'Opéra-Comique à qui l'on doit de si belles exécutions musicales.

Paris semble devoir prolonger plus tard que d'habitude sa saison mondaine.

M<sup>me</sup> Henri Chevreau a donné une très brillante *garden-party*. Le jardin de l'hôtel de Castries que M. et M<sup>me</sup> Chevreau occupent rue de Varennes a été dessiné par Le Nôtre et a les dimensions d'un parc. Une fanfare de piqueurs en tenue de chasse jouaient sous les ombrages du jardin alternant avec un chœur de chanteurs napolitains revêtus de leur costume national.

Très belles également les *garden-parties* données chez M<sup>me</sup> Hochon (c'est le deuxième de l'année), et chez S. A. la princesse Youriewski, veuve de l'empereur Alexandre II.

Les représentations de l'opéra de Gounod, *Phlémon et Baucis*, qui n'ont pu avoir lieu les 17 et 19 juin, chez M<sup>me</sup> la marquise d'Hervey de Saint-Denys, à cause du deuil qui vient de frapper M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, ont eu lieu les mêmes jours chez M<sup>me</sup> la marquise de Jaucourt.

MM. Lelubez, Pastré, de Castellane et M<sup>me</sup> de Guerne ont été très applaudis.

Il y a eu musique et comédie chez la comtesse Foucher de Careil.

Dîners chez la comtesse d'Argy, chez M<sup>me</sup> Furtado-Heine, que son état de santé, aujourd'hui fort amélioré, avait obligé d'interrompre ses réceptions hebdomadaires au moment de Pâques, chez le général Meredith-Read, ancien ministre des Etats-Unis en Grèce, et M<sup>me</sup> Meredith-Read.

M<sup>re</sup> le duc d'Aumale a célébré, dans un déjeuner à Chantilly, la réception de M. de Vogué à l'Académie Française. Parmi les convives : le général Annenkoff, la vicomtesse de Vogué, née Annenkoff, le comte et la comtesse de Pourtalès, M<sup>me</sup> Trubert, etc. Pendant le repas, le duc d'Aumale a raconté, avec éloquence, plusieurs faits d'armes du prince de Condé, vainqueur de Rocroy, dont il vient d'écrire magistralement l'histoire.

On commence à donner des fêtes à la campagne dans les environs de Paris. Elle ont été inaugurées par le duc de Massa, à Franconville. Dîner, comédie, souper et train spécial ramenant les invités à une heure du matin à Paris.

M<sup>me</sup> Adam offrira à Gif une fête très originale dont nous parlerons.

Grand succès au cercle des Champs-Élysées où a eu lieu la représentation de la *Fusion*, revue en trois actes, dont un prologue, jouée par des membres du cercle et par les plus charmantes artistes de Paris. La fusion dont il s'agit, c'est celle du cercle de l'Union Artistique (*Mirlitons*), et du cercle des Champs-Élysées (*Cercle Impérial*). Nos félicitations aux trois auteurs de la revue : MM. Ohnet, Gaston Jollivet et Paul Ferrier, à leurs interprètes, le comte de N..., le comte Jacques de P..., M. J...; M<sup>mes</sup> Reichemberg, Legault, Ludwig, Bertiny, de la Comédie-Française; Jeanne Granier, Milly Meyer, Lender et Crouzet, des Variétés; Invernizzi, de l'Opéra; Régine, du Palais-Royal; Aimée Martin, des Folies-Dramatiques; Varly, de la Porte-Saint-Martin; Saulier, de l'Eden-Théâtre.

Peu de choses à signaler dans le milieu des théâtres : une médiocre reprise de l'*Etrangère* au Théâtre-Français et la première représentation d'un vaudeville au gros sel, *Miel à quatre*, au théâtre Cluny.

La *great attraction* du moment, c'est le lion de l'Hippodrome, un lion qui monte sur un cheval et vit en bonne amitié avec un chien. Inutile de dire que, dès

l'âge le plus tendre, cette camaraderie a été imposée aux trois bêtes à grands coups de cravache.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

On lit dans le *Moniteur Universel* :

La Compagnie de P.-L.-M. expérimente en ce moment un nouveau système d'éclairage électrique des trains. Sous chaque wagon est adaptée une caisse contenant deux accumulateurs, qui peuvent fournir une lumière d'un pouvoir éclairant égal à celui de cinquante-six bougies, pendant une durée de quatorze heures.

M. H. Doniol, ancien préfet des Alpes-Maritimes, directeur de l'imprimerie nationale et correspondant de l'Académie, a lu à l'Académie des sciences morales et politiques, un mémoire sur l'*introduction par la France du droit des neutres dans le droit public maritime*.

Le *Cosmos* donne le moyen suivant de reconnaître facilement si une eau est potable. Remplir aux trois quarts avec l'eau à essayer une bouteille en verre blanc de la contenance d'un demi litre; y faire dissoudre une demi cuillerée de sucre pur, boucher et mettre de côté dans un endroit plutôt chaud que frais. Si, au bout de 24 à 48 heures l'eau devient trouble et s'il s'y forme des flocons, elle n'est point potable, si au contraire elle demeure limpide, elle est bonne à boire.

Il paraît que le fameux clos Vougeot, mis en vente plusieurs fois sans succès, vient enfin de trouver un acquéreur.

C'est, dit-on, un marchand de biens de Dijon qui s'en est rendu propriétaire. On lui prête l'intention de le remettre en vente par lots.

Un télégramme de Sparte annonce la découverte du tombeau intact d'un roi des temps mythologiques.

On a trouvé, dans ce tombeau, dont la construction ressemble à la plupart de ceux que l'on fait remonter à la même époque (1600 à 1800 avant Jésus-Christ) des antiquités fort remarquables, des coupes d'or pesant plus de 400 grammes, ciselées, deux anneaux d'or, de nombreuses pierres gravées, des poignards, des épées, des haches et de grandes pelles.

Le préfet a pris les mesures nécessaires pour mettre en sûreté les objets découverts dont plusieurs auraient encore plus de valeur que ceux qui ont été découverts à Mycènes. Les fouilles continuent.

On peut voir en ce moment à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin un cep de vigne américaine, chargé de 2,500 grappes en pleines fleurs.

Ce plant extraordinaire appartient à M. Foucard-Javoy. L'année dernière, il portait 2,180 grappes. Son propriétaire récolta 47 kilos de raisin, qui, mis sous le pressoir, produisirent 62 litres de vin.

Chose digne de remarque, ce cep phénomène n'a jamais été l'objet de soins spéciaux et n'a subi, notamment, aucun des traitements mis à la mode par les récentes découvertes de la chimie agricole.

Le *Berliner-Tageblatt* annonce qu'on a découvert, en Sibirie, deux cadavres de mamouths parfaitement conservés. Le premier a été découvert à 2,000 verstes de Dubuiki, enfoui dans un terrain d'alluvion; on ne voyait sortir que le front et une oreille. Au moment où on l'a déterré, des troupes de renards bleus sont accourus de toutes parts, cherchant à se repaître de la chair.

Le second a été trouvé au bord de l'Ienisseï, à 600 verstes d'Ienisseïsk. On les a transportés tous deux à Saint-Petersbourg. On sait que le gouvernement russe et l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg ont fondé des prix élevés pour la découverte et la conservation des restes de mamouths.

On annonce pour le 22 décembre une éclipse totale de soleil.

Des astronomes se rendront sur la côte d'Afrique ou dans les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension.

Dans cette région, l'éclipse restera totale pendant quatre minutes environ.

UN FAUX CAFÉ. — Il existe à la Réunion un arbuste analogue à l'oranger sauvage qui produit un fruit, vert d'abord, bleuissant ensuite pour devenir violet dès qu'il est mûr. Depuis quelque temps on a découvert que ce fruit, portant le nom de *mussaenda*, produit un breuvage qui ressemble absolument au café et qui est presque aussi agréable.

Il est probable que d'ici peu le *mussaenda*, dont la culture se développe considérablement, fera une concurrence dangereuse au café, ou plutôt à la chicorée.

VARIÉTÉS

L'Eclairage électrique

ET SES PRINCIPALES APPLICATIONS

Suite. — Voir le n° 1608

Avec les lampes à incandescence, les corps rendus lumineux, au lieu d'être éloignés, sont au contraire mis en contact; l'incandescence est produite par le passage du courant dans les conducteurs et par la température élevée que celui-ci y développe. Il existe deux systèmes de ces lampes : dans les unes, où l'incandescence a lieu à l'air libre, c'est un crayon qui vient appuyer, soit sur un autre crayon, soit sur un disque de charbon, soit encore sur une rondelle métallique; dans les autres, où l'incandescence se produit dans le vide, le crayon est remplacé par un filament de carbone, disposé en fer à cheval, et renfermé dans une ampoule de verre scellée à la lampe.

Le choix du charbon employé pour la production de l'arc voltaïque n'est pas indifférent. Le charbon de corne, bien que préférable au charbon de bois, n'est pas encore parfait. Il colore quelquefois la lumière, et la silice qu'il renferme, en se vaporisant, fait éclater les crayons et empêche, par suite, la fixité de l'arc. Jusqu'ici, les meilleurs qui aient été faits sont ceux de M. Carré, dans la composition desquels entrent du carbone et divers sels métalliques qui donnent une très belle coloration à la lumière. Les charbons de M. Gauduin, composés de braies secs moulés à une très forte pression, sont encore excellents, peut-être même supérieurs à ceux de M. Carré au point de vue de l'éclat qu'ils donnent aux foyers lumineux. Pour ses lampes à vide, M. Edison emploie un charbon spécial qu'il prépare avec des filaments de bambou, courbés en forme de fer à cheval, et carbonisés dans des creusets de fer portés à une très haute température. Il obtient ainsi un résidu charbonneux qu'il introduit avec soin dans les ampoules, où il se conserve plusieurs mois avant de tomber en poussière. Pour assurer leur conservation, M. Edison introduit dans l'ampoule une atmosphère carburée qui, d'après lui, prolonge la durée du carbone éclairant.

Les régulateurs ont pour but, avons-nous dit, de maintenir automatiquement, entre les charbons, la distance nécessaire pour que l'arc se produise et reste fixe. Or, comme ces appareils sont en très grand nombre et qu'il nous serait difficile de les décrire ici, nous nous contenterons de citer ceux dont on fait le plus généralement usage.

Telles sont : les lampes à arc de MM. Foucault et Duboscq, la lampe pendulum de M. Siemens, les appareils de MM. Gaiffe, Carré, Jaspar, Cance et Rapiéff; les régulateurs à effets différentiels de MM. Siemens, Brush, Weston, Gramme, Lontin, de Mersanne, etc.; les lampes de divers types de MM. Werdermann, Varlais, Lacassagne et Thiers, Ducretet, Reynier, Van-Melderer, Chertemps, Houston et Thomson, W. Farne, etc.; les bougies électriques de MM. Jablochhoff, Wilde et Jamin; enfin, les lampes à arc produit à la surface d'une matière réfractaire et inventées par MM. de Baillehache, Soleil, Solignac, etc.

Dans la plupart des systèmes d'éclairage électrique, la lampe est inséparable du générateur d'électricité. La raison en est qu'une lampe exige toujours de la machine qui l'alimente des qualités particulières, et que, réciproquement, chaque machine électro-dynamique exige un système de lampe approprié au générateur. C'est ainsi que les appareils Lontin, Gramme, Brush, Siemens, Weston, Edison, Maxim, etc., forment chacun un tout complet.

Nous avons dit plus haut que, dans l'éclairage par incandescence, la lumière, au lieu d'être produite par un arc qui jaillit entre deux conducteurs, est obtenue, soit par un conducteur traversé par le courant et qui se consume en ajoutant la chaleur de sa combustion à celle du courant électrique, soit par un conducteur qui s'échauffe lors du passage du courant et devient lumineux sans se consumer. C'est sur le premier de ces deux principes qu'est basée l'*incandescence par combustion*, et c'est au second qu'appartient l'*incandescence pure*.

Les plus usitées des lampes à incandescence par combustion sont celles de MM. Konn, Sawyer, Reynier, Werdermann, Napoli, Ducretet, etc.; quant aux lampes à *incandescence pure*, autrement à filaments de charbon, les plus employées sont celles de MM. Edison, Swan, Lane-Fox, Maxim et Trouvé.

Les lampes à incandescence, les seules qui semblent pouvoir être adoptées pour l'éclairage électrique domestique, et qui valaient encore 10 et 15 francs en 1881, se vendent aujourd'hui 4 francs et même 5 francs la pièce; ces mêmes lampes ne consomment plus que 20 watts (1) par bec carcel, au lieu de 45 qu'elles dépensaient autrefois. La dépense la plus importante est donc celle qui est relative à la production de l'énergie électrique consommée par la lampe, et que les électriciens cherchent à

(1) Le watt est la puissance (travail par seconde) dépensée par une lampe; la valeur du watt est égale au produit de l'intensité en ampères du courant qui traverse la lampe par la différence de potentiel aux bornes de la lampe en volts. L'ampère est l'unité d'intensité; le volt, l'unité de force électro-motrice.



diminuer le plus possible, afin de rendre réellement pratique l'éclairage par l'électricité.

Actuellement, les accumulateurs Gadot, Planté, Faure, etc., alimentés par une pile à débit lent et continu, sont considérés comme étant les générateurs les plus avantageux dont on puisse faire usage pour l'éclairage électrique.

Pour la charge des accumulateurs, M. Hospitalier, dont la compétence en cette matière ne saurait être mise en doute, recommande les piles Daniel et Trouvé, Lalande et Chaperon, et conseille de charger les accumulateurs en quantité (1), et de les décharger en tension (2). L'important est d'avoir une pile qui fournira chaque jour une quantité d'énergie électrique égale à celle dépensée, et maintienne continuellement les accumulateurs en charge.

M. L. Aboillard et M. Trouvé construisent des petites lampes à incandescence de 2 à 25 volts, fonctionnant avec des piles au bi-chromate de potasse, et qui conviennent très bien pour l'éclairage domestique. Enfin, M. Radiguet a imaginé un allumeur-extincteur qui, dans toutes les applications de la lumière électrique où l'on n'a besoin que d'un éclairage intermittent, permet de réaliser une grande économie tout en rendant de très grands services. On peut en effet, grâce à cet ingénieux appareil, allumer ou éteindre à distance une lampe dans une pièce quelconque en appuyant sur un bouton spécial. On peut encore, par le même moyen, allumer à distance une lampe placée dans la pièce où l'on veut pénétrer, en éteignant simultanément celle de la pièce que l'on vient de quitter. En un mot, le but que s'est proposé M. Radiguet, en construisant son allumeur-extincteur, est de substituer aux lampes portatives, si gênantes, des appareils fixes installés dans tous les endroits où l'on peut avoir besoin de lumière.

Pour le fonctionnement de son appareil, M. Radiguet a construit une pile au bi-chromate de potasse dont nous conseillerons l'usage à toutes les personnes qui désireront faire quelques essais d'éclairage électrique. Cette pile se compose : d'un vase extérieur en verre ou en grès émaillé contenant une dissolution concentrée de bi-chromate de potasse, d'un cylindre de charbon dont la tête est paraffinée, et d'un vase poreux dont les bords et le fond sont aussi paraffinés. Dans ce vase se trouve une baguette de zinc qui plonge dans de l'eau acidulée avec de l'acide sulfurique au 1/10, et dont la partie inférieure baigne dans une petite cuvette en bois contenant du mercure.

L'entretien de cette pile est des plus simples. Il suffit de remplacer tous les huit jours l'eau acidulée, et tous les mois le bi-chromate de potasse, si la durée de l'éclairage n'est pas supérieure à 15 heures par semaine. Une batterie de six éléments peut faire fonctionner une lampe de 2 bougies pendant 4 heures consécutives.

On a dit avec raison que l'éclairage domestique par l'électricité ne deviendrait pratique que le jour où le difficile problème de la distribution de l'électricité à domicile serait résolu. Or, ce jour est arrivé, car depuis plus d'un an déjà la *C<sup>te</sup> Française d'éclairage électrique* a établi, cité Bergère à Paris, une première station centrale de distribution pouvant desservir 5,000 lampes.

La force motrice qu'utilise cette usine est produite par des machines de 60 chevaux actionnant des machines Gramme du type dit : *type supérieur*. La distribution est à courant continu et constitue un mode spécial de canalisation qui assure l'indépendance de toutes les lampes ; la canalisation est à fil nu, et les lampes à incandescence employées sont du système Swan.

Pour compter l'énergie électrique distribuée à chacun de ses clients, la Compagnie a recours au compteur Couderay dont on trouvera la description dans les traités d'électricité appliquée à l'éclairage.

Actuellement, le prix de revient de la lumière électrique est de 6 centimes par bec carcel-heure, mais tout porte à croire qu'il s'abaissera, et qu'avant peu il sera équivalent à celui du gaz.

Jusqu'ici, la station centrale de la Compagnie française d'éclairage électrique a fonctionné avec la plus grande régularité et a obtenu un réel succès. Nous lui souhaitons un brillant avenir et félicitons, en même temps, M. Ch. Mildé, président du Conseil d'administration de la Société, et M. L. Clère, l'électricien bien connu, d'avoir mené à si bonne fin une aussi délicate entreprise.

Nous terminerons ce qui nous reste à dire sur la lumière électrique par un court exposé des diverses applications de ce mode d'éclairage.

Grâce à sa puissance de concentration et à son bon marché relatif, la lumière électrique a reçu de nombreuses applications et est appelée à en recevoir beaucoup d'autres encore. Avant peu, certainement, on l'emploiera d'une manière générale pour l'éclairage public, et déjà on l'utilise avec avantage pour éclairer les théâtres, les grands magasins et les grands ateliers, les gares de chemins de fer, les phares, les travaux de nuit, les galeries des mines, et même l'intérieur des habitations privées.

Ce qui, jusqu'à ce jour, a retardé l'emploi de la lumière électrique pour l'éclairage des villes, ce sont les dépenses

(1) Une pile est montée en *quantité*, lorsque ses éléments sont réunis par leurs pôles semblables ; autrement dit lorsque tous les charbons sont reliés ensemble et tous les zincs réunis les uns aux autres.

(2) Une pile est montée en *tension* quand on groupe ses éléments par leurs pôles contraires, c'est-à-dire un pôle positif avec un pôle négatif, le charbon ou le cuivre de l'un des éléments avec le zinc de l'autre.

d'installation et le prix de revient de ce genre de lumière, prix dont l'abaissement s'accroît de plus en plus et qui ne tardera pas à être inférieur à celui du gaz.

(A suivre)

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 juin 1889

CANNES	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	sable
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Orizio,	id.

Départs du 17 au 23 juin

SAINT-TROPEZ,	b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferréro,	sur lest.
ID.	b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
CANNES,	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Orizio,	id.

DIOCÈSE DE MONACO

PAROISSE SAINT-CHARLES

Dimanche 30 juin, à 3 heures et demie de l'après-midi, M<sup>r</sup> l'Evêque fera Sa visite Pastorale à l'église Saint-Charles et administrera le Sacrement de la Confirmation aux enfants de la paroisse.

Ensuite Sa Grandeur présidera la procession en l'honneur du Très Saint Sacrement.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Avenue Saint-Laurent — Reposeoir sur la place des Moulins, bénédiction — Boulevard des Moulins — Reposeoir à l'impasse de la Fontaine, bénédiction — Avenue de la Costa — Rue de la Scala — Avenues Beaumarchais et du Château-d'Eau — Boulevard des Moulins — Avenue Saint-Charles et rentrée dans l'église, où S. G. M<sup>r</sup> l'Evêque fera la clôture du mois du Cœur Sacré de Jésus et donnera le Salut Solennel du Très Saint Sacrement.

Les Fidèles sont priés de prêter leur concours à cette solennité non seulement en assistant à la cérémonie, mais aussi en rivalisant de zèle pour orner de tentures et de fleurs les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

A VENDRE

A MONTE CARLO

HOTEL DES COLONIES

(Immeuble)

S'adresser à M<sup>me</sup> ERHARD, 9, rue d'Italie, à Nice

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
18	760.8	760.8	760.6	761.2	761.3	22.2	24.4	24.4	23.6	22.4	65	Calme S O	Un peu nuageux	
19	59.4	58.7	59.4	60.9	60.8	22.1	24.6	24.8	25.6	22.6	74	S E modéré	Nuageux	
20	59.2	58.4	57.9	57.8	57.1	20.4	23.9	24.2	23.3	21.7	66	E S E violent	Nuageux nuit pluie	
21	58.3	58.4	57.6	57.4	57.3	22.4	24.2	24.5	24.2	22.1	81	S S O - S O soir S E	Beau nuageux	
22	58.7	58.6	58.5	59.1	58.9	23.6	24.3	24.4	23.9	21.6	78	S E modéré	Nuageux	
23	59.2	59.3	58.7	58.3	58.7	21.2	23.4	23.2	23.2	21.8	82	S O puis S E	Un peu nuageux s. couvert	
24	58.6	58.6	58.5	58.7	60.3	23.2	24.2	25.2	24.6	22.2	75	S O E S E	Nuageux	
DATES		18	19	20	21	22	23	24						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.1	25.3	25.2	24.5	24.7	24.2	25.5					
		Minima	21.1	21.2	21.5	22.2	20.6	21.2	21.7				Pluie tombée : 0 <sup>mm</sup> 41	

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

En vente à l'Imprimerie du Journal :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PENAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD

LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1<sup>re</sup> Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2<sup>e</sup> Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL

du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3<sup>e</sup> Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON

GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE

(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889